

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

---

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Municipalité de Belle-Baie,

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Municipalité de Belle-Baie et ses filiales (« la Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités consolidés, de la variation de la dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période close à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément au code de déontologie qui s'applique à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

27 avril 2026

  
Comptables professionnels agréés

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**

	<b>Budget</b>		
	<b>Non-audité</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>(note 22)</b>	<b>Actuel</b>	<b>Actuel</b>
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'impôts fonciers	\$ 16,845,161	\$ 16,845,161	\$ 15,269,410
Services rendus à d'autres gouvernements	233,558	235,553	222,247
Vente de services	205,705	227,548	284,369
Autres revenus - propres sources	314,115	610,473	726,168
Autres transferts gouvernementaux	133,664	4,397,883	3,702,843
Frais et usagers - Eau et égouts	3,107,496	3,312,966	3,116,084
	<b>20,839,699</b>	<b>25,629,584</b>	<b>23,321,121</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Services d'administration générale	3,280,172	3,136,123	3,015,537
Services de protection	5,901,206	4,401,633	3,728,955
Services des transports	4,567,473	4,951,339	4,288,996
Services d'hygiène	1,048,147	962,247	1,033,593
Services de développement économique	1,459,278	1,058,801	1,454,504
Services récréatifs et culturels	3,080,700	3,137,758	3,232,010
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	3,875,447	4,405,515	3,921,138
	<b>23,212,423</b>	<b>22,053,416</b>	<b>20,674,733</b>
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 19)	\$ (2,372,724)	3,576,168	2,646,388
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		49,644,282	46,997,894
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE</b>		<b>\$ 53,220,450</b>	<b>\$ 49,644,282</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	\$ 6,692,114	\$ 6,171,773
Débiteurs :		
- Général	1,072,767	937,395
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	240,537	381,248
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	585,811	196,645
Avantages postérieurs à l'emploi à recevoir (note 10)	376,200	98,000
	8,967,429	7,785,061
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	173,363	-
Emprunt à demande (note 6)	-	799,437
Créditeurs et charges à payer	983,725	1,396,041
Revenus différés (note 7)	485,020	164,972
Dette à long terme (note 8)	7,854,000	8,522,000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 9)	555,043	485,906
	10,051,151	11,368,356
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(1,083,722)</b>	<b>(3,583,295)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 17)	111,563,321	106,864,682
Amortissement cumulé	(57,306,327)	(53,708,902)
	54,256,994	53,155,780
Frais payés d'avance	47,178	71,797
	54,304,172	53,227,577
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>\$ 53,220,450</b>	<b>\$ 49,644,282</b>

**ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (Notes 11 et 12)**

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :

Administrateur :

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

7

	2025	2024
Excédent pour l'année	\$ 3,576,168	\$ 2,646,388
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4,698,639)	(5,430,651)
Amortissement des immobilisations corporelles	3,597,426	3,392,443
	2,474,955	608,180
Acquisition des frais payés d'avance	(47,178)	(71,797)
Utilisation des frais payés d'avance	71,797	141,065
	24,619	69,268
Variation de la dette nette	2,499,574	677,448
Dette nette au début de l'exercice	(3,583,296)	(4,260,744)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ (1,083,722)</b>	<b>\$ (3,583,296)</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**

8

	2025	2024
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Excédent pour l'exercice	\$ 3,576,168	\$ 2,646,388
Amortissement des immobilisations corporelles	3,597,426	3,392,443
Débitéur - Général	(135,374)	(40,921)
Débitéur - Gouvernement fédéral et ses agences	140,711	2,393
Débitéur - Province du Nouveau-Brunswick	(389,166)	253,901
Créditeurs et frais courus	(412,316)	553,525
Revenus différés	320,048	70,295
Congé de maladie courus	69,137	48,266
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(278,200)	48,500
Variation des frais payés d'avance	24,620	22,900
Changements dans les fonds de réserve	(1,136,836)	(1,958,132)
	5,376,218	5,039,558
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4,698,639)	(5,430,651)
	(4,698,639)	(5,430,651)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à demande	(799,437)	519,796
Remboursement de la dette à long terme	(668,000)	(710,000)
	(1,467,437)	(190,204)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(789,858)	(581,297)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	2,639,515	3,220,812
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ 1,849,657</b>	<b>\$ 2,639,515</b>
<b>Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie :</b>		
Encaisse non affectée (note 3)	\$ 2,023,020	\$ 2,639,515
Découvert bancaire	(173,363)	-
	<b>\$ 1,849,657</b>	<b>\$ 2,639,515</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Municipalité a été créée sur amalgamation au 1er janvier 2023, celle-ci inclus les anciennes municipalités de Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et plusieurs districts locaux. En tant que municipalité, elle est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

### Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés le 3 décembre 2024.

### Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

### Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	25-40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	3-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Structures marines	25 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

#### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

#### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

#### Services des transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

#### Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

#### Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

#### Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les aénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

#### Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

### Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 9, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 10.

## 3. ENCAISSE

	2025	2024
Encaisse - affectée	\$ 4,669,094	\$ 3,532,258
Encaisse - non affectée	2,023,020	2,639,515
	<b>\$ 6,692,114</b>	<b>\$ 6,171,773</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2025	2024
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	\$ 240,537 \$	381,248

**5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	2025	2024
Ministère des Gouvernements locaux	\$ 585,811 \$	196,645
	<b>\$ 585,811 \$</b>	<b>196,645</b>

**6. EMPRUNTS À DEMANDE**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 302 985 \$, avec un montant maximal permis de 302 985 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 302 985 \$ est inutilisé au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une deuxième marge de crédit autorisée de 70 934 \$, avec un montant maximal permis de 60 750 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 60 750 \$ est inutilisé au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une troisième marge de crédit autorisée de 300 000 \$, avec un montant maximal permis de 300 000 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 300 000 \$ est inutilisé au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une quatrième marge de crédit autorisée de 1 513 000 \$, avec un montant maximal permis de 593 648 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 593 648 \$ est inutilisée au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une cinquième marge de crédit autorisée de 3 354 280 \$, avec un montant maximal permis de 3 321 910 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 3 321 910 \$ est inutilisée au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une sixième marge de crédit autorisée de 1 422 000 \$, avec un montant maximal permis de 1 422 000 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 1 422 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une septième marge de crédit autorisée de 7 132 000 \$, avec un montant maximal permis de 7 132 000 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 7 132 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2025.

La Municipalité dispose d'une huitième marge de crédit autorisée de 3 868 000 \$, avec un montant maximal permis de 3 868 000 \$, au taux préférentiel de 4,45 %, dont 3 868 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2025.

**7. REVENUS DIFFÉRÉS**

	2025	2024
Revenus - Frais de transition	\$ 111,896 \$	164,972
Revenus - SCHL	373,124	-
	<b>\$ 485,020 \$</b>	<b>164,972</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**8. DETTE À LONG TERME**

	2025	2024
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débentures :		
Série de 1,635 % à 3,550 %, échéant en 2027, D.C. BH-39.	\$ 32,000	\$ 47,000
Série de 1,65 % à 3,20 %, échéant en 2032, D.C. BR-34.	180,000	203,000
Série de 3,005 % à 4,462 %, échéant en 2042, D.C. CB-24.	2,089,000	2,151,000
Série de 1,45 % à 3,50 %, échéant en 2031, D.C. BO-42.	93,000	107,000
Série de 0,50 % à 1,40 %, échéant en 2027, D.C. BY-41.	86,000	128,000
Série de 0,30 % à 1,35 %, échéant en 2026, D.C. BZ-33.	16,000	32,000
Série de 3,953 % à 4,848 %, échéant en 2042, D.C. CC-23.	162,000	168,000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-10.	184,000	273,000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, D.C. BR-10.	110,000	163,000
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032, D.C. CC-7.	687,000	771,000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, D.C. BR-35.	77,000	114,000
Série de 0,00 % à 2,60 %, échéant en 2040, D.C. BY-38.	248,000	262,000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	455,000	511,000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-11.	48,000	71,000
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, D.C. BR-11.	1,723,000	1,802,000
Série de 3,005 % à 4,462 %, échéant en 2042, D.C. CB-7.	827,000	860,000
Série de 4,700 % à 4,848 %, échéant en 2042, D.C. CC-8.	837,000	859,000
	<b>\$ 7,854,000</b>	<b>\$ 8,522,000</b>

## **8. DETTE À LONG TERME (SUITE)**

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

2017 Émission de 2 300 000 \$ :

Le 12 décembre 2037, la somme de 586 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

2022 Émission de 900 000 \$ :

Le 5 décembre 2042, la somme de 267 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2026	\$	691,000
2027	\$	691,000
2028	\$	435,000
2029	\$	451,000
2030	\$	466,000

---

## **9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à une journée et un quart par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 120, 121 ou 200 jours de congés de maladie selon les politiques administratives en vigueur. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

## **10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER**

Obligation découlant du régime de retraite

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Municipalité fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 42 employés actifs couverts par le régime est de 47 ans. Actuellement, le régime profite à 15 employés.

Les employés font des contributions égales à 7,41 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 71,300 \$ et 9,88 % sur le montant excédentaire, la Municipalité contribue le même montant. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 179,000 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2024 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 4 809 500 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (SUITE)**

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,10 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 6,05 %;
- le taux de rendement attendu est de 6,05 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 597,964 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2024 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2025. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

---

Valeur du marché de l'actif du régime	\$ 5,214,600
Obligation au titre des prestations constituées	(5,734,500)
Perte non amortie	143,700
<hr/>	
Excédent du régime de retraite	\$ 376,200

---

L'actif au titre du régime de retraite établi par calcul actuariel au 31 décembre 2025 est de 376 200 \$ (98 000 \$ en 2024).

**11. ÉVENTUALITÉS**

La Municipalité a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par deux autres municipalités. Le montant garanti par la Municipalité est de 1 886 630 \$.

**12. ENGAGEMENTS**

La Municipalité s'est engagée par différents contrats jusqu'en 2028 pour l'entretien et le déblaiement de la neige, l'enlèvement des ordures, et maintenance préventive. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 487 807 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

---

2026	\$ 820,896
2027	\$ 513,122
2028	\$ 153,789

---

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**13. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 24-0017	\$ 1,422,000	Financement temporaire
D.C. No. 25-0048	11,000,000	
D.C. No. 25-0070	2,000,000	

Capital Eau et égouts:

D.C. No. 24-0017	3,354,000	Financement temporaire
------------------	-----------	------------------------

**\$ 17,776,000**

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2025, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**14. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT**

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2025	2024
2025 Déficit	\$ (144,384)	\$ -
2024 Déficit	(43,794)	(43,794)
2023 Déficit	-	(157,931)
	<b>\$ (188,178)</b>	<b>\$ (201,725)</b>

**15. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

**16. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à 2025.

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**17. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>Terrain</b>	<b>Bâtiments et améliorations locatives</b>	<b>Machinerie et équipements</b>	<b>Véhicules et équipements lourds</b>	<b>Routes et rues</b>	<b>Eau et égouts</b>	<b>Total 2025</b>	<b>Total 2024</b>
<b>Coût:</b>								
Solde d'ouverture	\$ 1,021,589	\$ 23,981,341	\$ 11,982,268	\$ 1,637,994	\$ 42,929,902	\$ 25,311,588	\$ 106,864,682	\$ 101,434,031
Ajouts : Additions	247,456	1,346,285	854,706	732,266	138,126	1,379,800	4,698,639	5,430,651
Solde de fermeture	1,269,045	25,327,626	12,836,974	2,370,260	43,068,028	26,691,388	111,563,321	106,864,682
<b>Amortissement accumulé :</b>								
Solde d'ouverture	-	10,416,758	8,627,113	952,825	20,062,922	13,649,283	53,708,901	50,316,459
Ajouts : Amortissement	-	659,478	718,318	208,248	1,227,471	783,911	3,597,426	3,392,443
Solde de fermeture	-	11,076,236	9,345,431	1,161,073	21,290,393	14,433,194	57,306,327	53,708,902
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>\$ 1,269,045</b>	<b>\$ 14,251,390</b>	<b>\$ 3,491,543</b>	<b>\$ 1,209,187</b>	<b>\$ 21,777,635</b>	<b>\$ 12,258,194</b>	<b>\$ 54,256,994</b>	<b>\$ 53,155,780</b>
<b>Composé de :</b>								
Fonds général	\$ 729,797	\$ 9,736,035	\$ 3,552,845	\$ 1,072,931	\$ 21,777,635	\$ -	\$ 36,869,243	\$ 36,287,951
Fonds eau et égouts	539,248	4,515,354	65,781	9,176	-	12,258,192	17,387,751	16,867,829
	<b>\$ 1,269,045</b>	<b>\$ 14,251,389</b>	<b>\$ 3,618,626</b>	<b>\$ 1,082,107</b>	<b>\$ 21,777,635</b>	<b>\$ 12,258,192</b>	<b>\$ 54,256,994</b>	<b>\$ 53,155,780</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE**

	Administration					Eau & égouts	2025 Consolidés	2024 Consolidés
	générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique			
<b>REVENUS</b>								
Mandat d'impôts fonciers	\$ 5,480,376	\$ 4,237,784	\$ 3,038,432	\$ 1,101,350	\$ 1,079,921	\$ 1,907,298	\$ -	\$ 16,845,161
Services rendus à d'autres gouvernements	-	-	235,553	-	-	-	-	235,553
Vente de services	-	-	1,900	-	-	225,648	-	227,548
Autres revenus de propres sources	418,500	30,953	-	-	161,021	-	-	610,474
Autres transferts gouvernementaux	-	127,786	2,485,072	-	-	20,890	-	2,633,748
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	5,077,100	5,077,100
Gain sur la vente d'immobilisations	5,898,876	4,396,523	5,760,957	1,101,350	1,240,942	2,153,836	5,077,100	25,629,584
								23,328,123
<b>DÉPENSES</b>								
Salaires et bénéfices	1,481,222	2,499,668	787,399	74,545	189,663	1,064,877	677,187	6,774,561
Biens et services	1,465,844	1,696,322	2,720,305	823,019	869,138	1,154,840	2,596,242	11,325,710
Amortissement	32,456	205,643	1,443,635	64,683	-	918,041	932,968	3,597,426
Intérêts	154,395	-	-	-	-	-	163,717	318,112
Autres	2,206	-	-	-	-	-	35,401	37,607
	3,136,123	4,401,633	4,951,339	962,247	1,058,801	3,137,758	4,405,515	22,053,416
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>\$ 2,762,753</b>	<b>\$ (5,110)</b>	<b>\$ 809,618</b>	<b>\$ 139,103</b>	<b>\$ 182,141</b>	<b>\$ (983,922)</b>	<b>\$ 671,585</b>	<b>\$ 3,576,168</b>
								<b>\$ 2,646,388</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**19. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE**

	Fonds général Fonctionnement	Capital	Fonds eau et égouts Fonctionnement	Capital	Fonds de réserve général Fonctionnement	Capital	Fonds de réserve eau et égouts Fonctionnement	Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2025	\$ 2,849,501	\$ (20,209)	\$ (277,260)	\$ 932,095	\$ 14,183	\$ 61,110	\$ 2,414	\$ 14,334	\$ 3,576,168
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	949,911	-	(103,124)	-	-	-	-	-	846,787
Transferts entre fonds									
Du fonds de fonctionnement eau et égouts de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	-	115,000	-	-	-	(115,000)	-	-
Du fonds de réserve de capital général au fonds de fonctionnement général	(1,159,796)	-	-	-	-	1,159,796	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(404,000)	404,000	(264,000)	264,000	-	-	-	-	-
Provision pour allocations de retraite	(278,200)	-	-	-	-	-	-	-	(278,200)
Dépenses en capital	(1,537,006)	-	-	-	-	-	-	-	(1,537,006)
Dépenses d'amortissement	-	2,664,458	-	932,968	-	-	-	-	3,597,426
Transfert du coût de l'eau	(385,000)	-	385,000	-	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2025	(2,814,091)	3,068,458	132,876	1,196,968	-	1,159,796	(115,000)	-	2,629,007
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2025</b>	<b>\$ 35,410</b>	<b>\$ 3,048,249</b>	<b>\$ (144,384)</b>	<b>\$ 2,129,063</b>	<b>\$ 14,183</b>	<b>\$ 1,220,906</b>	<b>\$ (112,586)</b>	<b>\$ 14,334</b>	<b>\$ 6,205,175</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**20. ÉTAT DES RÉSERVES**

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2025 Total	2024 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
<b>ACTIFS</b>						
Encaisse	\$ 576,955	\$ 3,327,857	\$ 4,658	\$ 759,624	\$ 4,669,094	\$ 3,532,258
Sommés à recevoir (à payer) des autres fonds	-	(322,885)	-	63,747	(259,138)	(259,138)
	<b>\$ 576,955</b>	<b>\$ 3,004,972</b>	<b>\$ 4,658</b>	<b>\$ 823,371</b>	<b>\$ 4,409,956</b>	<b>\$ 3,273,120</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>Excédent accumulé</b>	<b>\$ 576,955</b>	<b>\$ 3,004,972</b>	<b>\$ 4,658</b>	<b>\$ 823,371</b>	<b>\$ 4,409,956</b>	<b>\$ 3,273,120</b>
<b>REVENUS</b>						
Transferts des autres fonds	\$ -	\$ 1,159,796	\$ -	\$ -	\$ 1,159,796	\$ 1,257,000
Intérêts	14,183	61,110	2,414	14,334	92,041	95,153
	14,183	1,220,906	2,414	14,334	1,251,837	1,352,153
<b>DÉPENSES</b>						
Transfert aux autres fonds	-	-	115,000	-	115,000	-
Frais bancaires	-	-	-	-	-	22
	-	-	115,000	-	115,000	22

**(Déficit) Excédent pour l'année**      \$ 14,183      \$ 1,220,906      \$ (112,586)      \$ 14,334      \$ 1,136,837      \$ 1,352,131

**Détails de l'encaisse**

Compte Avantage Entreprise	576 955 \$					Taux d'intérêt
Compte Courant	3 327 856 \$					Variable
Compte Avantage Entreprise	4 658 \$					Variable
Compte Courant	759 625 \$					Variable

**Montant du principal**

576 955 \$					
3 327 856 \$					
4 658 \$					
759 625 \$					

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**20. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)**

Résolution du conseil concernant les contributions aux réserves :

Proposé par M. Larivière, appuyé par le conseiller B. Couturier que 1 159 796 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général.

Proposé par O. Dilhaç, appuyé par le conseiller G. Frenette que 115 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve fonctionnement eau et égout.

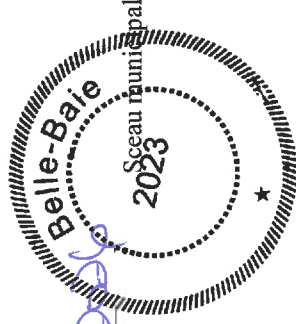
Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux réunions du Conseil du 15 juillet et du 16 décembre 2025.



Wanda St-Laurent

Greffière,

Municipalité de Belle-Baie



**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP**

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ 297,300	\$ -	\$ -
Montants financés dans les années antérieures	59,640	-	-
<b>Solde à être financé dans les années futures</b>	<b>\$ 237,660</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations	Autres			
<b>REVENUS</b>							
Mandat d'impôts fonciers	\$ 16,845,161	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 16,845,161	
Services à d'autres gouvernements	233,558	-	-	-	-	233,558	
Vente de services	205,705	-	-	-	-	205,705	
Autres revenus de propres sources	314,115	-	-	-	-	314,115	
Autres transferts gouvernementaux	133,664	-	-	-	-	133,664	
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	3,492,496	-	-	(385,000)	3,107,496	
Excédent d'avant dernière année	949,911	-	-	(949,911)	-	-	
	<b>18,682,114</b>	<b>3,492,496</b>	<b>-</b>	<b>(949,911)</b>	<b>(385,000)</b>	<b>20,839,699</b>	
<b>DÉPENSES</b>							
Services d'administration générale	3,095,168	-	32,456	-	-	3,127,624	
Services de protection	6,080,563	-	205,643	-	-	5,901,206	
Services de transports	3,123,838	-	1,443,635	-	(385,000)	4,567,473	
Services d'hygiène	983,464	-	64,683	-	-	1,048,147	
Services de développement économique	1,459,278	-	-	-	-	1,459,278	
Services récréatifs et culturels	2,162,659	-	918,041	-	-	3,080,700	
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	404,000	264,000	-	-	(668,000)	-	
Intérêts	152,548	160,583	-	-	-	313,131	
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve de fonctionnement	1,220,596	-	-	-	(1,220,596)	-	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	7,000	-	-	(7,000)	-	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts	-	175,893	-	-	(175,893)	-	
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	2,885,020	932,968	-	(103,124)	3,714,864	
	<b>18,682,114</b>	<b>3,492,496</b>	<b>3,597,426</b>	<b>-</b>	<b>(2,559,613)</b>	<b>23,212,423</b>	
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ (3,597,426)</b>	<b>\$ (949,911)</b>	<b>\$ 2,174,613</b>	<b>\$ (2,372,724)</b>	

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	<b>Budget</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>REVENUS</b>			
<b>SERVICES RENDUS À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
Chemins et rues	\$ 210,001	\$ 220,411	\$ 196,690
Traçage des voies de circulation	23,557	15,142	25,557
	<b>\$ 233,558</b>	<b>\$ 235,553</b>	<b>\$ 222,247</b>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Transports routiers	\$ -	\$ 1,900	\$ 6,573
Services culturels	-	-	88
Services récréationnels	205,705	225,648	277,708
	<b>\$ 205,705</b>	<b>\$ 227,548</b>	<b>\$ 284,369</b>
<b>AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE</b>			
Licences et permis	\$ 19,050	\$ 16,993	\$ 16,580
Permis de construction	75,000	161,021	137,244
Contraventions	-	13,960	50
Autres revenus - Bâtiments	51,065	50,438	44,537
Profits sur placements	150,000	150,940	348,013
Divers	19,000	217,121	179,744
	<b>\$ 314,115</b>	<b>\$ 610,473</b>	<b>\$ 726,168</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Services législatifs			
Maire	\$ 87,440	\$ 86,858	\$ 81,478
Conseillers	297,516	283,677	277,765
Colloques	54,600	51,467	49,060
	<b>439,556</b>	<b>422,002</b>	<b>408,303</b>
Administration générale			
Administration	1,579,656	1,694,265	1,440,811
Gestion des finances	347,466	370,979	306,592
Services communs	121,134	125,861	115,743
Autres services d'administration générale	607,356	612,159	482,789
Amortissement	32,456	32,456	34,911
	<b>2,688,068</b>	<b>2,835,720</b>	<b>2,380,846</b>
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	-	2,206	9,751
Intérêts sur la dette à long terme	152,548	154,395	168,137
	<b>152,548</b>	<b>156,601</b>	<b>177,888</b>
Congés de maladie et allocation de retraite	-	(278,200)	48,500
	<b>\$ 3,280,172</b>	<b>\$ 3,136,123</b>	<b>\$ 3,015,537</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2025	2024
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Service de police			
Administration	\$ 601,511	\$ 645,668	\$ 610,594
Enquêtes criminelles	133,911	58,797	113,124
Circulation	2,137,925	2,005,155	1,478,659
Formation et développement	17,000	40,320	16,410
Bâtiment et équipements	224,661	211,817	223,277
Garde des prisonniers	7,000	5,558	3,961
Services de police - GRC	1,159,797	-	280,144
Autres	464,249	410,165	236,481
	4,746,054	3,377,480	2,962,650
<b>Services d'incendie</b>			
Administration	92,624	78,897	71,951
Brigade de pompiers	211,047	203,906	120,640
Bâtiment et équipements	153,967	192,551	216,153
Enquête et prévention des incendies	150,073	50,073	53,376
Amortissement	205,643	205,643	141,953
	813,354	731,070	604,073
<b>Autres services de protection</b>			
Mesures d'urgence	128,546	107,563	47,736
Inspection de construction	5,000	6,533	1,302
Contrôle des animaux	32,000	31,520	104,524
Formation et perfectionnement	15,000	3,884	4,298
Comité de sécurité publique	161,252	143,583	4,372
	341,798	293,083	162,232
	<b>\$ 5,901,206</b>	<b>\$ 4,401,633</b>	<b>\$ 3,728,955</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2025	2024
<b>SERVICES DES TRANSPORTS</b>			
Service de transport en commun			
Administration	\$ 308,610	\$ 322,429	\$ 343,318
Formation et perfectionnement	147,096	132,829	(6,697)
Bâtiment et équipements	444,777	498,355	471,857
Amortissement	1,443,635	1,443,635	1,218,515
	2,344,118	2,397,248	2,026,993
Transport routier			
Entretien d'été	541,538	702,455	685,840
Fossés et drainage	5,000	17,169	29,922
Égouts pluviaux	5,000	13,312	5,504
Entretien d'hiver	1,063,498	1,014,992	1,007,843
	1,615,036	1,747,928	1,729,109
Éclairage des rues			
	446,000	462,992	428,083
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	5,000	22,734	5,542
Traçage des voies de circulation	75,000	70,780	68,095
Signaux de circulation	7,500	26,438	6,421
Passage pour piétons	-	3,192	14,306
Cotisation à une CSR	74,819	220,027	10,447
	162,319	343,171	104,811
	<b>\$ 4,567,473</b>	<b>\$ 4,951,339</b>	<b>\$ 4,288,996</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2025	2024
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>			
Administration	46,123	74,545	59,817
Collecte des déchets	\$ 634,941	\$ 507,469	\$ 633,554
Enfouissement des déchets solides	302,400	314,689	298,936
Recyclage	-	861	20,035
Amortissement	64,683	64,683	21,251
	<b>\$ 1,048,147</b>	<b>\$ 962,247</b>	<b>\$ 1,033,593</b>
<b>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL</b>			
Planification locale	\$ 433,265	\$ 440,282	\$ 386,831
Embellissement	79,404	10,228	22,334
Développement communautaire	8,074	8,921	7,208
Développement économique	686,280	419,076	870,141
Autres services de développement	252,255	180,294	166,622
Amortissement	-	-	1,368
	<b>\$ 1,459,278</b>	<b>\$ 1,058,801</b>	<b>\$ 1,454,504</b>
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>			
<b>Services récréatifs</b>			
Administration	\$ 362,169	\$ 345,965	\$ 259,459
Centres et salles communautaires	122,993	27,637	36,110
Piscine, plages et marina	61,576	57,860	156,253
Patinoires et arénas	565,169	665,991	576,298
Parcs et terrains de jeux	384,998	486,697	405,764
Autres services récréatifs	188,579	149,817	147,290
Amortissement	918,041	918,041	1,070,083
	2,603,525	2,652,008	2,651,257
<b>Services culturels</b>			
Administration	40,000	35,095	23,954
Immeubles culturels et installations	89,598	95,208	112,492
Bibliothèque	60,783	59,230	65,210
Autres services culturels	286,794	296,217	379,097
	477,175	485,750	580,753
	<b>\$ 3,080,700</b>	<b>\$ 3,137,758</b>	<b>\$ 3,232,010</b>

**MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2025	2024
<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</b>			
Approvisionnement en eau			
Administration	\$ 198,903	\$ 188,789	\$ 267,297
Purification et traitement de l'eau	131,558	170,549	25,737
Services d'approvisionnement en eau	-	-	16,421
Transmission et distribution	434,274	496,245	205,737
Force motrice et pompage	36,394	30,825	86,298
Facturation et perception	-	-	16,206
Achat d'eau	1,122,000	1,428,642	1,238,720
Amortissement	932,968	932,968	904,361
	<b>2,856,097</b>	<b>3,248,018</b>	<b>2,760,777</b>
Évacuation des eaux usées			
Administration	186,622	217,517	130,226
Système de raccordement	273,932	218,178	37,866
Station de levage	131,821	150,803	170,698
Épuration et évacuation	240,430	356,689	615,983
Autres	14,462	15,191	28,224
	<b>847,267</b>	<b>958,378</b>	<b>982,997</b>
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	1,350	24,730	1,743
Intérêts sur la dette à long terme	79,915	(40,984)	58,975
	<b>81,265</b>	<b>(16,254)</b>	<b>60,718</b>
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	1,350	10,672	3,709
Intérêts sur la dette à long terme	80,668	204,701	112,937
Mauvaises créances	8,800	-	-
	<b>90,818</b>	<b>215,373</b>	<b>116,646</b>
	<b>\$ 3,875,447</b>	<b>\$ 4,405,515</b>	<b>\$ 3,921,138</b>